

to all concerned that we are doing so, but without provocation or discrimination, on national interest; that we will apply the test of such interest to every proposal made or every idea exchanged between Canada and the U.S.A. This test will be of special importance in connection with the development of our natural resources.

Many of these resources are of growing importance to our neighbour as she runs out of her own, through increasing national needs and decreasing domestic supplies. This situation is a reason for anxiety but also for optimism. We should certainly not satisfy any other country's needs, even for our own short run immediate profit, if it means our ultimate loss. But if the U.S.A. has to turn more and more to Canada for essential materials, this gives us some new and high cards for the game of negotiation with Washington in the future. The record will show that we are not unskilled at playing them.

We can also make it clear that continental co-operation on any particular issue, which is necessary and desirable, does not itself automatically require continental policy—which may or may not be necessary or desirable. Each situation can be judged on its merits as we see them. If we follow these principles there is no reason why we should be frightened even about proposals from the U.S.A. to discuss continental policies for energy resources, including water. But we would decide about the right time for any such discussions and we would consider, as I say, any such proposal of substance on its merits and in accord with the national interest principle I have mentioned. But it would be foolish, for instance, to say categorically now that we will never export water to the U.S.A. at any time. Never is a long time, as we found out when we prohibited the export of electric power forever. I think the decision to refuse the export of power was right at the time it was made, because once international arrangements are agreed on for this kind of export it is virtually impossible to cut off the export by unilateral action. The time came however when it was possible to allow export of electric energy without prejudicing but even benefitting the national interest. Conditions had changed so the policy was changed.

prendre à tous ceux qui sont concernés que nous le faisons, que notre politique est fondée sur l'intérêt national, et que nous verrons à ce que toute proposition formulée ou toute idée échangée entre le Canada et les États-Unis soit conforme à cet intérêt. Nous devons nous montrer surtout vigilants en ce qui a trait à l'aménagement de nos ressources naturelles.

Plusieurs de ces ressources prennent une importance grandissante aux yeux de notre voisin du sud à mesure qu'il épuise les siennes par une consommation nationale accrue et que ses propres réserves diminuent. Une telle situation est une cause d'anxiété, mais aussi d'optimisme. Nous ne devons sûrement pas satisfaire aux besoins d'un autre pays, même si à court terme, nous pouvons en tirer un profit immédiat, s'il nous faut, en fin de compte, en souffrir. Mais si les États-Unis doivent se tourner de plus en plus vers le Canada pour obtenir certains matériaux essentiels, nous devons en tirer certains atouts nouveaux et importants aux fins des négociations futures avec Washington. L'avenir prouvera que nous aurons su utiliser ces atouts.

Nous pouvons aussi faire clairement comprendre que la collaboration continentale dans un domaine donné, qui est nécessaire et souhaitable, n'implique pas automatiquement une politique continentale, qui peut être ou ne pas être nécessaire ou souhaitable. Chaque situation pourrait être jugée selon ses mérites tels que nous les voyons. Si nous adoptons une telle ligne de conduite, il n'existe pas de raison pour que nous soyons effrayés, même au sujet des propositions formulées par les États-Unis en vue de discuter des politiques continentales relatives aux ressources énergétiques, y compris les ressources en eau. Mais nous pourrions décider du temps le plus propice pour de telles discussions, et considérer, comme je l'ai dit, chaque proposition selon ses propres mérites, et en tenant compte du principe de l'intérêt national dont j'ai parlé plus haut. Il serait cependant insensé, par exemple, de déclarer catégoriquement aujourd'hui que nous n'exporterons jamais notre eau aux États-Unis en aucun temps. Il ne faut jamais jurer de rien, comme nous l'avons appris lorsque nous avons décidé d'interdire à tout jamais l'exportation de notre énergie électrique. Je crois que la décision d'interdire l'exportation de l'énergie était justifiée au moment où elle a été prise, parce qu'une fois que des accords internationaux ont été conclus pour ce genre d'exportation, il est pratiquement impossible de mettre unilatéralement fin aux accords. Il vint cependant un moment où il était possible de permettre l'exportation de l'énergie électrique, non seulement sans préjudice, mais au bénéfice de l'in-